



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

19 novembre 2018

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera à 11 heures par un débat sur les **questions d'actualité**, qui permettra aux ministres de passer en revue les problèmes pressants à l'ordre du jour international.

Les ministres des affaires étrangères discuteront de l'**Asie centrale** en vue de la réunion ministérielle UE-Asie centrale qui se tiendra le 23 novembre.

Le Conseil discutera de la situation en **Bosnie-Herzégovine** à la suite des élections qui se sont tenues le 7 octobre. Le débat portera sur des questions liées au processus de réforme dans le pays.

Les ministres des affaires étrangères feront le point sur les tout derniers développements intervenus en **Ukraine**, notamment dans l'est du pays et dans la région de la mer d'Azov.

Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères aborderont l'évolution récente de la situation au **Yémen**, en se penchant plus particulièrement sur la crise humanitaire et sur les outils que l'UE pourrait employer dans sa réponse à la situation.

L'après-midi, les ministres des affaires étrangères seront rejoints par les ministres de la défense pour une discussion sur la coopération de l'UE en matière de sécurité et de défense. Ils passeront en revue les initiatives entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE dans ce domaine, notamment la coopération structurée permanente (**CSP**), l'examen annuel coordonné en matière de défense (**EACD**), le **Fonds européen de la défense**, la mobilité militaire, la capacité militaire de planification et de conduite (MPCC), le pacte en matière de PSDC civile et la proposition relative à une **facilité européenne pour la paix**. Le Conseil devrait adopter des **conclusions** sur la sécurité et la défense.

Possibilités de point presse:

+/- 9 h 50 Déclaration de la haute représentante, M^{me} Federica Mogherini, avant la session

+/- 16 h 30 Conférence de presse

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Questions d'actualité

La session du Conseil des affaires étrangères débutera par un examen des questions urgentes au niveau international. La haute représentante et les ministres des affaires étrangères discuteront sans doute brièvement du résultat de la **conférence internationale sur la Libye** organisée à **Palerme** par le gouvernement italien les 12 et 13 novembre. Ils devraient également se pencher sur l'**accord sur le nucléaire iranien** (plan d'action global commun) à la suite de l'entrée en vigueur des sanctions américaines le 5 novembre 2018.

[Conférence sur la Libye, 12 et 13 novembre 2018](#) (site web du gouvernement italien)

[Déclaration conjointe de la haute représentante, Federica Mogherini, des ministres des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, Heiko Maas, et Jeremy Hunt, et des ministres des finances Bruno Le Maire, Olaf Scholz, et Philip Hammond, sur la réimposition de sanctions par les États-Unis du fait de leur retrait du Plan d'action global commun \(2 novembre 2018\).](#)

Asie centrale

Les ministres des affaires étrangères débattront de la situation en Asie centrale - Kazakhstan, République kirghize, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan - avant la tenue de la 14^e réunion ministérielle UE-Asie centrale le 23 novembre à Bruxelles. Le débat fournira l'occasion d'évaluer les changements importants intervenus récemment dans la région, en particulier les processus nationaux de réforme et la nouvelle dynamique en matière de coopération régionale, dont témoignent le sommet sur l'Asie centrale tenu à Astana le 15 mars 2018 et le sommet du *Fonds international pour sauver la mer d'Aral* (IFAS) qui a eu lieu le 28 août à Avaza, Turkmenbashi. Dans ce contexte, les ministres examineront les possibilités d'un renforcement de l'engagement de l'UE en Asie centrale dans des domaines tels que l'aide aux réformes et au développement économique, le soutien de la nouvelle dynamique à l'œuvre dans la coopération régionale, ainsi que la promotion d'une connectivité durable et de conditions régionales propices à la paix et à la stabilité en Afghanistan.

Le débat servira de base à l'élaboration de la nouvelle stratégie de l'UE pour l'Asie centrale, qui devrait être adoptée en 2019. Cette nouvelle stratégie actualisera la *stratégie de l'UE pour l'Asie centrale* de 2007, qui constitue actuellement le cadre de la coopération régionale et bilatérale avec les partenaires d'Asie centrale.

[Relations UE-Asie centrale, fiche d'information](#)

[L'UE et les pays d'Asie centrale ont tenu leur dialogue de haut niveau en matière de politique et de sécurité \(communiqué de presse, 10/07/2018\)](#)

Bosnie-Herzégovine

Le Conseil discutera de la situation en Bosnie-Herzégovine à la suite des élections qui se sont tenues le 7 octobre. Le débat portera sur des questions liées au processus de réforme dans le pays.

Dans les conclusions qu'il a adoptées lors de sa session du 15 octobre 2018 sur la Bosnie-Herzégovine/l'opération EUFOR Althea, le Conseil a déclaré qu'il attendait de tous les dirigeants du pays qu'ils agissent de manière constructive, à tous les niveaux, pour former un gouvernement dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens. Le Conseil a également rappelé qu'il attend des autorités de la Bosnie-Herzégovine qu'elles donnent la priorité à l'avancement des réformes nécessaires pour faire progresser le pays sur la voie de l'adhésion à l'UE, en veillant à une mise en œuvre complète et effective du programme de réformes.

La Bosnie-Herzégovine a présenté sa demande d'adhésion à l'UE en février 2016. La Commission européenne prépare actuellement l'avis qu'elle va rendre sur la demande d'adhésion à l'UE de la Bosnie-Herzégovine. La Bosnie-Herzégovine doit réaliser des progrès dans la réforme de son cadre électoral. Elle doit en outre prendre des mesures supplémentaires pour renforcer l'État de droit et engager une réforme de l'administration publique. Elle doit également progresser dans le programme de réformes économiques convenu avec l'UE, qui vise à surmonter les difficultés de la situation socioéconomique. L'aide financière à la préadhésion allouée par l'UE pour la période 2018-2020 se monte à 263,8 millions d'euros. L'UE est également présente en Bosnie-Herzégovine via une mission militaire, EUFOR Althea.

[Bosnie-Herzégovine: Le Conseil adopte des conclusions et confirme la poursuite de l'opération EUFOR Althea \(communiqué de presse, 15/10/2018\)](#)

[Déclaration commune de M^{me} Federica Mogherini, haute représentante et vice-présidente, et de M. Johannes Hahn, membre de la Commission, sur les élections générales en Bosnie-Herzégovine \(8 octobre 2018\)](#)

Ukraine

Le Conseil procédera à un échange de vues sur les derniers développements intervenus en Ukraine, en particulier sur la situation dans la région de la mer d'Azov et sur les "élections" qui se sont tenues le 11 novembre 2018, dans la soi-disant "République populaire de Lougansk" et dans la soi-disant "République populaire de Donetsk". Les ministres pourraient également aborder le processus de réforme en Ukraine et le soutien que l'UE y apporte.

Lors du sommet UE-Ukraine qui s'est tenu à Bruxelles le 9 juillet, l'UE a réaffirmé son soutien et son attachement sans faille à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'UE et l'Ukraine ont également réaffirmé qu'elles demeuraient résolues à renforcer l'association politique et l'intégration économique de l'Ukraine avec l'UE, sur la base de l'accord d'association.

L'UE a pris acte des progrès considérables accomplis par l'Ukraine dans le cadre de son processus de réforme, qui est essentiel à la fois pour répondre aux demandes des citoyens ukrainiens et pour renforcer la résilience de l'Ukraine face aux défis externes auxquels elle est confrontée. L'UE et l'Ukraine auront l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés en matière de réformes, ainsi que sur de nombreuses autres questions présentant un intérêt pour la coopération bilatérale et internationale, lors de leur prochaine session du conseil d'association, dont la tenue est prévue le 17 décembre 2018.

Le Conseil s'est penché pour la dernière fois sur la situation en Ukraine lors de sa session du 19 mars, à la suite de la visite de la haute représentante à Kiev, les 11 et 12 mars.

[Déclaration de la haute représentante au nom de l'UE sur les "élections" prévues dans la soi-disant "République populaire de Lougansk" et dans la soi-disant "République populaire de Donetsk" le 11 novembre 2018](#)

[Discours de la haute représentante, Federica Mogherini, sur la situation dans la région de la mer d'Azov – Déclaration conjointe à l'issue du 20^e sommet UE-Ukraine, Bruxelles, 9 juillet 2018](#)

[Relations de l'UE avec l'Ukraine \(informations générales\)](#)

Yémen

Au cours du déjeuner, la haute représentante et les ministres des affaires étrangères discuteront de la situation au Yémen. Ces discussions seront l'occasion de procéder à un échange de vues sur les efforts déployés actuellement par l'UE, en particulier concernant le soutien politique, l'aide humanitaire et l'aide au développement, et d'étudier de nouveaux moyens de renforcer le processus mené sous l'égide des Nations unies. Ce débat intervient à la suite de l'intensification des opérations militaires dans le port d'Hodeïda et aux alentours, et notamment des frappes aériennes qui ont été menées.

Le Conseil a adopté pour la dernière fois des conclusions sur le Yémen le 25 juin 2018, dans le contexte d'une crise humanitaire exacerbée, plus de vingt-deux millions de personnes, soit 80 % de la population, ayant besoin d'une protection ou d'une aide humanitaire. Le Conseil a souligné que seules des négociations avec la participation effective de toutes les parties concernées, y compris la société civile, les femmes et les jeunes, peuvent permettre de parvenir à une paix durable. L'UE a rappelé qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit et a insisté sur son soutien sans réserve à Martin Griffiths, l'envoyé spécial des Nations unies, ainsi qu'aux efforts qu'il déploie pour qu'une solution politique inclusive soit trouvée.

Depuis 2015, le montant de l'aide humanitaire apportée par l'UE au Yémen s'est élevé à plus de 234 millions d'euros. Cet engagement a été encore renforcé lors de la réunion de haut niveau des donateurs pour la crise humanitaire au Yémen, organisée à Genève en avril 2018, au cours de laquelle l'UE s'est engagée à verser un nouveau financement de 107,5 millions d'euros pour 2018, afin d'aider les citoyens les plus démunis dans tout le pays. Par ailleurs, l'UE a cofinancé le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations unies (UNVIM) pour le Yémen, pour assurer des vérifications et des inspections impartiales des biens commerciaux entrants, ainsi qu'un accès suffisant des produits tant humanitaires que commerciaux au pays. Elle a également contribué à hauteur de 173 millions d'euros à plusieurs projets d'aide au développement au Yémen à l'appui des personnes déplacées, de la résilience rurale, de la santé et de la nutrition, et de la sécurité alimentaire.

[Conclusions du Conseil sur le Yémen, 25 juin 2018](#)

[Déclaration de la haute représentante Mogherini et du commissaire Stylianides du 4 août 2018 sur les derniers développements intervenus autour de Hodeïda, au Yémen](#)

[Le Yémen et l'UE](#)

Sécurité et défense

Les ministres des affaires étrangères participeront à une session commune avec les ministres de la défense pour examiner les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense. Cette discussion intervient deux ans après que le Conseil a approuvé un nouveau niveau d'ambition et salué le plan de mise en œuvre de la stratégie globale en matière de sécurité et de défense.

Les ministres pourraient aborder les points suivants:

- le **pacte en matière de PSDC civile**

Le Conseil et les États membres réunis au sein du Conseil devraient adopter des conclusions établissant un pacte en matière de PSDC civile. L'objectif est de consolider la capacité de l'UE en matière de déploiement de missions civiles de gestion de crise. Ces missions visent à renforcer la police, l'état de droit et l'administration civile dans des situations précaires ou de conflit. Le pacte devrait également mettre en exergue d'autres mesures afin d'accroître la contribution de ces missions à l'action plus large de l'UE visant à s'attaquer aux défis en matière de sécurité (voir également "autres points" ci-dessous).

- la **capacité militaire de planification et de conduite (MPCC)**

La MPCC est actuellement chargée de la planification et de la conduite opérationnelles des trois missions PSDC militaires à mandat non exécutif. Dans ses conclusions, le Conseil devrait accepter de renforcer encore la MPCC et de la développer davantage.

- la **coopération structurée permanente - CSP**

Le Conseil devrait adopter une décision mettant à jour la liste des projets, 17 nouveaux projets étant lancés (voir "autres points" ci-dessous)

- l'**examen annuel coordonné en matière de défense (EACD)**

L'EACD promeut une coopération renforcée en matière de défense entre les États membres en améliorant la transparence en ce qui concerne les plans de défense. Cela aidera les États membres à repérer les futures possibilités de coopération pour obtenir des résultats concernant les capacités militaires de défense essentielles et à bénéficier d'économies d'échelle. L'Agence européenne de défense, en tant que secrétariat de l'EACD, a réalisé un exercice pilote. Les conclusions et recommandations seront présentées et examinées au sein du comité directeur de l'AED (voir "En marge du Conseil" ci-dessous)

- le **Fonds européen de la défense**

Le Conseil devrait adopter sa position (orientation générale partielle) concernant la proposition de la Commission visant à établir un Fonds européen de la défense dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel (CFP) (voir "autres points" ci-dessous)

- la proposition de la haute représentante relative à une **facilité européenne pour la paix**

La facilité européenne pour la paix serait un fonds ne relevant pas du budget de l'UE avec une dotation prévue de 10,5 milliards d'euros. Elle a été proposée le 13 juin 2018 par la haute représentante, soutenue par la Commission. La facilité aurait pour objectif: de financer les coûts communs des missions et opérations militaires menées au titre de la politique de sécurité et de défense commune (qui relèvent actuellement du mécanisme Athena); de contribuer au financement des opérations militaires de soutien à la paix menées par d'autres acteurs internationaux (qui relèvent actuellement de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique); et d'apporter un soutien aux forces armées d'États tiers afin de prévenir les conflits, de consolider la paix et de renforcer la sécurité internationale.

- la **mobilité militaire**

L'objectif de la mobilité militaire est de lever les obstacles qui entravent les mouvements d'équipements et de personnel militaires dans l'ensemble de l'UE et au-delà. La haute représentante et la Commission ont présenté une communication conjointe sur l'amélioration de la mobilité militaire dans l'UE le 10 novembre 2017 et un plan d'action le 28 mars 2018. Le Conseil devrait faire avancer la mise en œuvre du plan d'action. La mobilité militaire est également un domaine recensé en vue d'établir une coopération plus étroite entre l'UE et l'OTAN, ainsi qu'un projet et un engagement dans le cadre de la CSP.

[Coopération de l'UE en matière de sécurité et de défense \(informations générales\)](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter un certain nombre de décisions et de conclusions sans débat, y compris les points indiqués ci-dessous.

Conclusions du Conseil sur le Pakistan

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le Pakistan, à la suite du scrutin législatif qui s'est tenu en juillet 2018. Il devrait indiquer que l'UE est prête à coopérer avec le nouveau gouvernement du Pakistan afin de le soutenir dans les efforts qu'il déploie pour faire avancer les réformes sociales et économiques, assurer l'accès à l'éducation et lutter contre la pauvreté et les inégalités au moyen d'une bonne gouvernance et du respect de l'État de droit.

Le Conseil devrait demander instamment au Pakistan d'honorer ses engagements internationaux concernant la promotion et la protection des droits de l'homme et de l'État de droit. Dans ses conclusions, l'UE devrait mettre l'accent en particulier sur la liberté de religion ou de conviction, l'utilisation abusive de la loi sur le blasphème, la liberté d'expression et la liberté des médias, la diminution de l'espace accordé à la société civile, les droits des personnes appartenant à des minorités et la pleine jouissance par les femmes et les enfants de leurs droits.

Le Conseil devrait également réaffirmer que l'UE souhaite renforcer sa coopération avec ce pays dans les domaines de la sécurité et de la défense, du développement durable, du commerce et des migrations. Le Conseil invitera le Pakistan à renforcer sa participation à des initiatives constructives en faveur de la paix en Afghanistan et à intensifier ses efforts de coopération avec les pays voisins, ce qui contribuerait à la stabilité de la région.

Par ailleurs, le Conseil devrait souligner dans ses conclusions que l'UE se réjouit à l'idée de coopérer avec le Pakistan dans le domaine de la connectivité durable, laquelle permet de contribuer positivement à la stabilité, à la prospérité et au développement de la région. Le Conseil devrait indiquer qu'il compte sur le fait que le nouveau cadre de coopération avec le Pakistan, le plan de coopération stratégique UE-Pakistan, soit signé le plus rapidement possible.

[Délégation de l'UE au Pakistan](#)

[Déclaration de la porte-parole sur les élections au Pakistan](#), 27 juillet 2018

Conclusions du Conseil sur l'Afghanistan

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur l'Afghanistan. Le Conseil devrait réaffirmer son engagement à long terme à soutenir le peuple afghan sur le chemin de la paix, de la sécurité et de la prospérité, et saluer l'application provisoire de l'accord de coopération en matière de partenariat et de développement, qu'il considère comme une étape importante dans le cadre des relations bilatérales entre l'UE et l'Afghanistan.

Il devrait souligner que la conférence ministérielle sur l'Afghanistan qui se tiendra les 27 et 28 novembre 2018 à Genève constituera une occasion importante de faire le point sur l'état d'avancement des réformes arrêtées d'un commun accord depuis la conférence de Bruxelles de 2016 et d'établir un programme pour la paix, la stabilité et le développement durable qui soit tourné vers l'avenir. Le Conseil devrait également rappeler le soutien de l'UE au dialogue politique et à la coopération économique entre l'Afghanistan, les pays voisins et la région tout entière, y compris les pays d'Asie centrale, au moyen de l'établissement de réseaux et de partenariats mettant en place une connectivité durable.

[Relations UE-Afghanistan, fiche d'information](#)

[Délégation de l'UE en Afghanistan](#)

Conclusions du Conseil sur la diplomatie de l'eau

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la diplomatie de l'eau. Il devrait rappeler que l'eau est indispensable à la survie et à la dignité de l'être humain et constitue un élément fondamental pour la résilience tant des sociétés que de l'environnement. Il soulignera que l'eau est vitale pour l'alimentation et la santé humaines, et essentielle pour la gestion des écosystèmes, l'agriculture, l'énergie et la sécurité globale de la planète.

Le Conseil devrait noter que la rareté des ressources en eau est susceptible d'affecter la paix et la sécurité, les risques liés à l'eau pouvant avoir des coûts humains et économiques graves, avec potentiellement des conséquences directes pour l'UE, y compris en termes de flux migratoires. Le Conseil devrait affirmer qu'il entend renforcer l'action diplomatique de l'UE dans le domaine de l'eau en tant qu'instrument de paix, de sécurité et de stabilité, et condamner fermement l'utilisation de l'eau comme arme de guerre. Le Conseil devrait insister sur le fait que l'UE est déterminée à promouvoir une gestion de l'eau transfrontière et intégrée ainsi qu'une gouvernance de l'eau effective.

Le Conseil devrait également réaffirmer que l'UE est attachée au droit de tout être humain à avoir accès à une eau potable salubre et à l'assainissement, composantes du droit à un niveau de vie suffisant. Il devrait également insister sur le fait que l'UE est fermement attachée à la mise en œuvre du programme des Nations unies à l'horizon 2030 et qu'il est essentiel de réaliser des progrès en ce qui concerne l'objectif 6 ("garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau") pour réaliser d'autres objectifs de développement durable (ODD). Le Conseil devrait souligner le lien essentiel qui existe entre l'eau et le changement climatique et saluer les débats qui se sont tenus récemment au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et qui faisaient le lien entre eau, climat, paix et sécurité.

Le Conseil devrait confirmer que l'UE reste déterminée à relever les défis liés à l'eau, dans le monde entier, et à accorder l'attention qu'elle mérite à la question de l'importance de l'eau et de l'assainissement dans la programmation de la future coopération financière et technique avec des pays partenaires.

[Diplomatie de l'UE dans le domaine de l'eau \(SEAE\)](#)

Conclusions du Conseil sur le Soudan

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le Soudan, un pays dont le rôle reste déterminant pour la paix et la stabilité de l'ensemble de la région de la Corne de l'Afrique. Avec les élections qui se profilent à l'horizon 2020 et l'évolution de la situation dans la région s'ouvre un nouveau chapitre de la coopération au sein de la Corne de l'Afrique, qui devrait permettre au Conseil de réaffirmer que l'UE est prête à dialoguer et à coopérer avec Karthoum dans un cadre qui évoluera en fonction des progrès accomplis par le Soudan en termes d'engagement de réformes internes, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme et la bonne gouvernance, les mesures visant à faciliter la fourniture de l'aide humanitaire, une paix durable et un rôle constructif dans la région.

Dans ses conclusions, le Conseil devrait en outre demander instamment aux autorités soudanaises de respecter pleinement les droits à la liberté d'expression, à la liberté de la presse, à l'accès à l'information et à la liberté d'association, ainsi que le droit de réunion pacifique, dans le respect du droit international en matière de droits de l'homme. Le Conseil devrait souligner que l'approche des élections de 2020 devrait être pour le Soudan l'occasion de démontrer sa volonté d'engager des réformes en permettant à l'ensemble de ses citoyens de participer pleinement à un processus politique sans exclusive et sans restrictions des droits individuels.

À cet égard, le Conseil devrait exprimer la profonde préoccupation que lui inspirent la réduction de l'espace laissé à la société civile et les persécutions dirigées contre les défenseurs des droits de l'homme, les étudiants, les militants politiques, les journalistes et autres professionnels des médias, ainsi que la situation des femmes et des filles. Le Conseil devrait demander instamment aux autorités soudanaises de respecter pleinement les droits à la liberté d'expression, à la liberté de la presse, à l'accès à l'information et à la liberté d'association, ainsi que le droit de réunion pacifique, dans le respect du droit international en matière de droits de l'homme.

[Délégation de l'UE au Soudan](#)

Conclusions du Conseil sur l'Éthiopie

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur l'Éthiopie. Dans ses conclusions, le Conseil devrait prendre acte du fait que l'Éthiopie connaît une période d'importants changements et que les réformes politiques et économiques ont pris un nouvel élan sous l'action du gouvernement du Premier ministre Abiy Ahmed. Le Conseil devrait déclarer que le programme ambitieux de ce gouvernement en faveur d'une société éthiopienne plus démocratique et plus juste est un exemple positif pour la région et au-delà.

Le Conseil devrait saluer l'attachement du gouvernement éthiopien à la démocratie multipartite, au respect des droits de l'homme, à l'état de droit et à l'égalité entre les hommes et les femmes. Il devrait encourager le gouvernement à poursuivre ses efforts à cet égard et en ce qui concerne l'instauration d'un dialogue inclusif avec l'ensemble des parties prenantes, notamment les autorités fédérales et régionales, les groupes d'opposition, la société civile, les organisations de jeunesse et les médias, afin de trouver des solutions durables en ce qui concerne une meilleure gouvernance, la justice et l'obligation de rendre des compte, les élections, la création d'emplois et les défis en matière de sécurité.

[Déclaration de la haute représentante, Federica Mogherini, sur la réconciliation et l'intégration économique dans la corne de l'Afrique](#)

[L'Éthiopie et l'UE](#)

[Délégation de l'UE en Éthiopie](#)
